



BRANCHE	SECTION(S)	ÉPREUVE ÉCRITE
Sociétés commerciales	D	<i>Durée de l'épreuve : 2,5h</i> <i>Date de l'épreuve : 01/06/2018</i>

A. Bilan fonctionnel (15 points)

L'extrait de la BVS de la société « BIGARD S.A. » se présente comme suit :

EXTRAIT DE LA BVS APRES INVENTAIRE au 31/12/2017	Soldes	
	Débit	Crédit
Capital		200.000
Réserves		35.700
Résultat net de l'exercice	27.860	
Provisions		16.000
Emprunts auprès des établissements de crédit (durée résiduelle inférieure ou égale à 1 an)		45.000
Emprunts auprès des établissements de crédit (durée résiduelle supérieure à 1 an)		125.000
Frais de constitution	20.000	
Frais de constitution, CV		12.000
Constructions	199.105	
Constructions, CV		28.000
Véhicules	45.000	
Véhicules, CV		9.000
Outillage	27.550	
Outillage, CV		3.500
Mobilier	17.000	
Mobilier, CV		2.300
Matériel informatique	38.200	
Matériel informatique, CV		9.300
Marchandises	87.900	
Fournisseurs		24.260
Charges à payer		6.200
Clients	66.820	
Clients douteux	23.525	
Clients, CV		4.600
Centre Commun de Sécurité Sociale		9.000
TVA due		41.000
Charges à reporter	7.500	
Produits à reporter		11.000
Banque SEB	28.000	
Banque PARITAS		14.000
Caisse	7.400	

Informations complémentaires :

- Le stock-outil représente 10% du stock total.
- Les provisions sont pour moitié sans risque réel, l'autre moitié correspond à un risque de dépense à l'horizon 2021.
- L'entreprise a financé un véhicule qu'elle utilise depuis janvier 2015 par un contrat de crédit-bail :
 - Valeur à neuf du véhicule : 30.000 €
 - Durée du contrat : 5 ans
 - Valeur du véhicule en fin de contrat : 8.000 €.

Travail à faire :

1. Précisez le double objectif des écritures d'amortissement et des écritures de corrections de valeur probables. (2p)
2. Présentez le bilan fonctionnel au 31.12.2017. Précisez tous vos calculs. (13p)

B. Analyse du résultat (17 points)

L'entreprise MERLIN Sàrl communique les soldes de ses comptes de gestion pour l'exercice comptable 2017 :

6063	Achats de marchandises	560.000	
6076	Variation des stocks de marchandises		43.200
61	Autres charges externes	117.300	
62	Frais de personnel	192.000	
633	DCV sur immobilisations corporelles	27.800	
641	Redevances pour concessions	12.000	
646	Impôts, taxes et versements assimilés	8.700	
6511	DCV sur immobilisations financières	4.100	
6552	Intérêts bancaires et assimilés	2.900	
6556	Escomptes accordés	1.500	
66	Charges exceptionnelles (dont 12.000 moins-value de cession)	19.600	
67	Impôts sur les résultats	73.600	
7051	Ventes de marchandises		1.192.000
709	RRR accordés sur ventes	100.000	
735	RCV sur créances		6.800
74	Autres produits d'exploitation		7.200
7511	RCV sur immobilisations financières		3.100
758	Autres produits financiers		11.000
7612	RCV exceptionnelles sur immobilisations corporelles		4.500
768	Autres produits exceptionnels (dont 16.000 plus-value de cession)		23.700

Informations complémentaires :

- Les « 61 Autres charges externes » comprennent des redevances de crédit-bail mobilier pour un montant de 21.000 € (à retraiter 1/3 en charges financières et 2/3 en DCV sur immobilisations corporelles).
- Les capitaux propres de l'entreprise s'élèvent à 500.000 €.

Travail à faire :

1. Calculez - à partir du chiffre d'affaires et en effectuant des calculs successifs et en cascades - l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant avant impôts et le résultat net de l'exercice. Précisez vos calculs. (10p)
2. Calculez la capacité d'autofinancement par la méthode additive. (4p)
3. Calculez et commentez le ratio de rentabilité des capitaux propres (ROE). (3p)

C. Droit des sociétés (10 points)

1. Expliquez la distinction entre sociétés de capitaux et sociétés de personnes. Quelles en sont les caractéristiques principales ? (5p)
2. Précisez ce que l'on entend par « obligation ». Indiquez et expliquez aussi les différents types d'obligations.(5p)

D. Comptabilité des sociétés (18 points)

La société CREATOR S.A. a été constituée le 1^{er} février 2015 avec un capital de 160.000 €, divisé en 4.000 actions. Au moment de la constitution, CREATOR S.A. appelle le minimum légal, le solde est libéré le 1^{er} avril 2016. 400 parts bénéficiaires sont distribuées aux fondateurs de la société.

- I. Au 31.12.2016, le bénéfice avant impôts de la société s'élève à 82.000 €. L'année 2015 s'était soldée par une perte de 8.000 € qui a été entièrement reportée sur l'année 2016.

Les décisions suivantes sont prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 1^{er} février 2017 :

- affectation à la réserve légale dans les limites de la loi
- dividende statutaire de 5% sur le capital libéré
- 10% du solde aux parts bénéficiaires
- distribution d'un superdividende dont le montant par action est arrondi à l'euro inférieur.

Travail à faire :

Présentez le tableau de répartition du bénéfice. Le taux d'imposition du bénéfice est de 30%. Précisez vos calculs. (8p)

- II. L'assemblée générale des actionnaires du 1^{er} février décide en outre d'une augmentation du capital de CREATOR S.A. de 40.000 €.

1.000 nouvelles actions sont émises. Le prix d'émission est de 50 € alors que les actions sont cotées en bourse à 65 €.

Travail à faire :

1. Quelles pourraient-êtré les causes à l'origine d'une telle augmentation du capital ? (3p)
2. Déterminez la valeur de l'action après augmentation du capital. (2p)
3. Calculez le droit de souscription en appliquant la formule du droit de souscription. (2p)
4. Quel est le montant à payer par un nouvel actionnaire qui souhaite acquérir 50 actions ? Précisez vos calculs. (3p)